sortie au tribunal de Niort avec les Quatrième

publié le 26/06/2023

Le jeudi 11 mai, les élèves de Quatrième se sont rendus au tribunal de Niort afin d'assister à une audience correctionnelle. Il s'agit de juger des délits passibles d'amendes supérieures ou égales à 3750 euros et de peines de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans.
Les élèves ont d'abord assisté à l'assermentation de trois agents publics puis à plusieurs renvois, le plus souvent pour des expertises non réalisées.
Les deux affaires jugées auxquelles ils ont assisté relevaient l'une d'une tentative de vol avec effraction, l'autre de trafic de stupéfiants.
Pendant ces deux heures, chacun a pu découvrir la réalité du monde de la justice, ses métiers et le déroulement d'une audience, qui répond à des rituels et des règles bien précises.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.